
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 14 juin 2021 14h-16h20

Lieu : visio-conférence

membres présents

Olivier Arnould, Noelle Billon, Pierre-Olivier Bouchard, Laurent Cangémi, Sophie Dar-tois, Justin Dirrenberger, Pascale Kanoute, Yohan Guilhem, Lionel Marcin, Aurélien Maurel-Pantel, Yann Marco, Yann Monerie, Carole Nadot-Martin, Emmanuelle Rou-haud, Olga Smerdova, Laurent Stainier, Charles Toulemonde, Pierre-Guy Vincent

membres absents excusés

Jean Luc Bouvard, Matthieu Mazière, Ida Raoult

Table des matières

1	Introduction	1
2	Point sur les outils de gestion (Partage de RENATER)	1
3	Aussois 2021+1 = Aussois 2022	2
4	Relations avec les autres sociétés savantes / événements	2
4.1	FFM	2
5	Année de la mécanique	3
6	Divers	3

1 Introduction

Cette réunion du CA de Mécamat se déroule une nouvelle fois de façon distanciée, dans le contexte de la fin de la troisième vague de l'épidémie.

L'ordre du jour est raisonnablement chargé, il s'agit essentiellement de faire un point intermédiaire au mois de juin sur la vie de l'association.

- Point sur les outils de gestion (Partage de RENATER)
- Aussois 2021+1 = Aussois 2022
- Liens avec la FFM
- Année de la mécanique
- Divers

2 Point sur les outils de gestion (Partage de RENATER)

Au sujet de RENATER et du déploiement de l'outil Partage pour l'association : cela a avancé sur la contractualisation, la difficulté se concentrera probablement sur la mise en œuvre ensuite.

Il nous est demandé de nous positionner sur le type d'offre choisi et le nombre de comptes à créer. Sophie Dartois présente le mode de dimensionnement de l'espace RENATER. Pour bien dimensionner, il convient de déterminer le nombre de comptes car à chaque compte est associé un espace de stockage. Pour des raisons de passage de relai les intitulés des comptes doivent a priori être abstraits et distribués par rôles plutôt que par personnes. Dix intitulés de compte sont proposés : présidence, trésorerie, secrétariat, manifestations, liste de diffusion, site web, groupes de travail, communication, relations extérieures, membres du CA.

Quatre formules sont proposées par RENATER, de S (1Go par compte) à XL (10 Go par compte). Un tour de table est lancé sur les besoins de chaque poste. Sophie Dartois dispose déjà de 1,5 Go pour le secrétariat, ce qui peut être couvert même par l'option S puisque l'espace de stockage serait mutualisé sur l'ensemble des comptes.

Une discussion démarre alors sur le type de données que l'on souhaite archiver. Si les colloques d'Aussois doivent être archivés, alors cela pose des problèmes de stockage pour les éventuelles vidéos à venir. Yann Monnerie, pour sa part, n'est pas favorable au stockage des données d'Aussois sur ce support. Sur ce point, il est rejoint par la plupart des autres membres.

Pour information, Olivier Arnould rappelle que le stockage des vidéos de la dernière semaine des GT occupe un volume de 5 Go. Le débat s'installe sur le sujet de la diffusion des vidéos.

À la demande de Sophie Dartois, la question à trancher aujourd'hui est celle du dimensionnement des comptes. Pour la seule dimension administrative, la formule S est suffisante et serait largement inférieure à 100€ par an pour 10 comptes.

Questions / réponses / remarques :

- Est-ce possible de demander de nouvelles adresses ensuite ?
 - Les adresses mails constituent la clé d'entrée.
 - Ce serait a priori possible
 - Mise en garde pour les utilisateurs des adresses mails, si l'on souhaite rediriger les messages sur une autre boîte aux lettres alors les données ne seront pas gérées avec le même degré de confidentialité. Faire suivre les mails sur une autre boîte nuit aussi à la continuité du suivi de la correspondance.
- Le site internet peut-il accueillir les vidéos ?
 - On a en effet besoin de stocker les vidéos quelque part car, si l'on souhaite passer par YouTube, alors il est nécessaire de faire signer des décharges concernant la propriété intellectuelle.
 - Il faut faire attention, car c'est déjà arrivé qu'une association soit contrainte de payer une amende pour diffusion d'une image non libre de droit.

3 Aussois 2021+1 = Aussois 2022

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration une question n'avait pas été tranchée : faire le colloque national d'Aussois en janvier ou le faire au mois de juin. À la lumière de nouveaux éléments il semblerait qu'en juin, cela perde de l'intérêt, car il y a des événements sur les mêmes thématiques, avant et après. Finalement, Martin Poncelet et Justin Dirrenberger ont réservé pour le mois de janvier 2022, en demandant des devis pour des jauges allant de 100 à 200 personnes.

Le premier devis qui est arrivé est celui de 150 participants, dont 60 en chambres doubles, il se situe dans la moyenne de ceux des années précédentes. La question des pass sanitaires ne se pose pas encore mais est dans les esprits des organisateurs.

Pour Justin Dirrenberger il est assez urgent de lancer les inscriptions, idéalement dès la fin juin. L'annonce sera faite en fonction des mesures actuellement en vigueur.

Questions / réponses / remarques :

- Une participation hybride (présentiel et distanciel) est-elle envisageable ?
 - C'est complexe à organiser et cela suppose de pouvoir disposer d'une bonne bande passante, ce qui n'est pas toujours constaté. Après discussion il ressort que les problèmes de débit sont plus liés à l'infrastructure WiFi qu'au réseau du centre en lui-même, ce dernier étant fibré.
 - Il serait intéressant de demander au centre si d'autres événements ont été organisés sur ce principe.
- Les exemplaires du jeu Time Line ont été édités et imprimés, il y en a pour 40 kilos à récupérer. La charge pourrait être répartie à l'occasion d'un CA qui délèguerait aux membres la distribution.

4 Relations avec les autres sociétés savantes / événements

4.1 FFM

Emmanuelle Rouhaud présente la vie de la FFM : vote des statuts, dépôt des statuts, AG le 11 juin lors de laquelle le règlement intérieur a été approuvé. Le montant de la cotisation de chaque association adhérente a été augmenté à 200 €, ce qui donne à la FFM des degrés de liberté appréciables.

Le congrès Matériaux 2022 a été discuté lors d'un comité de pilotage auquel Carole Nadot-Martin participait pour représenter MECAMAT. À cette occasion, une charte doit être signée par chaque association. Cette charte est dédiée au congrès Matériaux 2022 (elle sera mise à jour ultérieurement) et engage chaque association sur plusieurs dimensions, dont la dimension financière. La charte comprend un volet sur la parité pour veiller à l'intervention des femmes. La cible est de 20% à 25%, ce qui correspond à la proportion observée dans la communauté.

Il y a aussi la volonté de croiser les thématiques pour permettre aux associations de collaborer entre elles.

Pour impliquer le grand public et les politiques, des problématiques sociétales sont rattachées aux thèmes scientifiques. La question se pose de savoir quelles sont les thématiques dans lesquelles MECAMAT souhaite être présente. Au final, les GT doivent être consultés pour leur demander de quelle manière ils souhaitent participer.

Questions / réponses / remarques :

- Est-ce qu'on risque d'avoir à terme des risques de collision avec le CFM dont la session 2021 a été décalée à 2022 ?
 - On risque d'avoir le problème, il serait nécessaire que le CFM revienne les années impaires.
- La répartition des sociétés savantes sur plusieurs thématiques correspond à une volonté de diversification.
 - Il faut associer les GT pour voir où il est le plus pertinent d'intervenir. La discussion se fait

sur la sollicitation des GT et la proposition de noms de participants.

- Les thèmes pressentis sont, a priori, "Procédés et matériaux" et "Rupture". Un point sera fait pas mail fin juin avec les membres du CA.

5 Année de la mécanique

Emmanuelle Rouhaud a été sollicitée pour savoir si MECAMAT se positionnait sur l'année académique 2021-2022 qui est l'année de la mécanique. L'idée est, par exemple, d'organiser des portes ouvertes dans les universités et les laboratoires.

La sortie du jeu Time Line pourrait être une opportunité à saisir pour communiquer.

6 Divers

Carole Nadot-Martin demande à Yann Marco s'il confirme la réception d'une demande de subvention lui est parvenue pour le mois de novembre. Cette demande provient de Fabien Amiot, elle est proposée par le GT Mesures de champs et identification. L'événement pourrait se dérouler en mixte et la demande est de 1200 € pour financer le déjeuner.

L'association a dépensé peu depuis début 2021 mais la somme demandée est un peu élevée. Au final, le CA vote pour un montant de 900 € HT (ce qui est proche de 1200 € TTC).

Le 21 octobre 201, nous fêtons les 30 ans de l'association. On pourra fêter cela lors du prochain Aussois et profiter de cette occasion pour inviter les anciens présidents.

Sophie Dartois rappelle qu'il faut utiliser les tags quand on utilise la liste de diffusion pour permettre à ceux qui le souhaite d'utiliser des filtres de messagerie. Il est nécessaire de faire suivre l'information dans les équipes.

Les Secrétaires de séance
Charles Toulemonde, Sophie Dartois



Le Président
Yann Monerie

